



Renseignements sur le sejours des algeriens conjoins de francais

Par **momard**, le **28/08/2008** à **21:48**

bonjours tout le monde ; j'espere que bilal qui est dans mon cas me repondra rnj'expose mon problem ; je suis ressortissant algerien entré en france avec un visa de type D etudiant , j'ai eu consecutivement deux titre de sejours d'une année chacun , je me suis retrouvé en situation irreguliere , j'ai rencontré ma femme actuellement on s'est marié depuis deux mois , j'ai posé ma demande de titre de sejour vie privé et familial a la prefecture d'argenteuil ; et de la j'ai déposé mon dossier, on m'a delivré un récépissé de trois mois qui m'autorise pas a travailler, on m'a dis que il faut six mois de mariage et de vie commune et un visa long sejour pour demander un titre de sejour , donc mon récépissé ne prouve qu'un depot de dossier pas plus , rnma question que je pose a tout le monde est ce qu'il ya quelqu'un de mon cas qu'il 'explique comment il a fait pour pouvoir echapper a tout ces demarches qui s'applique pour les uns et pas pour les autres , je dis ca parce que certain departements il te delivre facilement le titre de sejour ya un cas pareil que moi et il a fait sa demande sur paris et il a eu sans probleme son titre , rns'il vous plait si vous pouvez m'aider donez moi une reponse , merci d'avance

Par **georgia**, le **05/09/2008** à **14:34**

tout ça est la cause de ton irrégularité précédent ton mariage. maintenant ils t'ont à l'œil! pour avoir un visa vie privé et familiale il faut retourner en algérie. retournes, a la Pref demander des explications, car là cela n'a pas de sens. Ou bien ils disent que tu dois repartir et faire un visa court séjour conjoint de français, ou bien il te donne ton récépissé avec le droit de travailler et ensuite la carte d'un an.rnFais toi une raison que toutes les Pref ne fonctionnent pas de la même manière. quand a y échapper alors là faut pas rever